

PROGRAMME DE FORMATION AM (ex BSR)

Objectifs de la formation

Etre autorisé à conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans

Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues.

- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule

Durée

7h dont 4 heures en circulation

Horaires

Définis sur rendez-vous avec l'agence

Intervenants

La formation est assurée par un moniteur titulaire du BEPECASER, mention 2 roues

Équipements obligatoires en formation

- Un casque homologué
- Des gants possédant la marquage NF ou CE
- un blouson ou une veste à manches longues
- Un pantalon

Le programme de formation

Cette formation s'organise autour des trois types d'enseignement suivants en 4 séquences

- Formation pratique hors circulation : Séquence 1

- Formation pratique en circulation : Séquence 2 et 4
- Sensibilisation aux risques : Séquence 3.

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, la séquence 3 est organisée entre les séquences 2 et 4.

Séquence 1 : formation pratique hors circulation

(Durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles ;
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Séquences 2 et 4 : formation pratique en circulation

(Durée : 4 heures de conduite effective par élève)

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- De l'utilité et du respect de la règle ;
- De la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- Des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Séquence 3 : sensibilisation aux risques

(Durée : 1 heure)

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

Obtention du permis AM :

Une attestation provisoire de suivi, valable durant 4 mois, vous est remise. Elle vous permettra d'obtenir le permis AM.

Responsable pédagogique : Pascal TESTE